



## POSTE REMPLACEMENT

### ANIMATEUR (TRICE) ENFANCE

<b>A pourvoir au plus vite</b>	La MJC Annemasse, association d'éducation populaire intervient en animation sociale et culturelle auprès de l'ensemble de la population du territoire de l'agglomération annemassienne, proposant activités régulières, accueil de loisirs, action jeunesse. Dans le cadre de son action enfance/jeunesse conventionnée avec la ville d'Annemasse, une équipe d'animateurs sur le secteur enfance intervient auprès des 6/12 ans pour animer, accompagner et soutenir les actions en direction de ces enfants dans le cadre de l'accueil de loisirs et des animations des temps périscolaires.
<b>TEMPS DE TRAVAIL</b>	35h annualisé CDD de remplacement - 6 mois Du mardi au vendredi hors vacances scolaires Du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires
<b>CLASSIFICATION</b>	<b>Groupe C + 10 points de responsabilisation pour la direction ALSH</b> 1 839 € mensuel  <i>Rappel de responsabilité:</i> Le salarié peut exercer un rôle de conseil et de coordination d'autres salariés, mais il n'exerce pas d'encadrement hiérarchique. Le salarié peut être responsable du budget prescrit d'une opération. Le salarié est autonome dans la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'exécution de son travail. Le contrôle du travail ne s'exerce qu'au terme d'un délai prescrit.
<b>FORMATION</b>	BPJEPS validé ou en cours, BAFD validé BAFA obligatoirement Permis B, PSC1

#### 1. ACTIVITÉ PRINCIPALE DU POSTE :

L'animateur(trice) enfance est en charge d'assurer l'animation et le fonctionnement de l'accueil de Loisirs 6/12 ans, des temps périscolaires et participe à la vie de la MJC Annemasse.

#### 2. POSITION DANS LA STRUCTURE :

L'animateur(trice) enfance est placé(e) sous la responsabilité du directeur de la MJC.

Il (elle) est placé(e) dans le cadre de son activité professionnelle sous l'autorité de la coordinatrice enfance/jeunesse de la MJC Annemasse.

### 3. MISSIONS OU DOMAINES D'INTERVENTION :

<b>PARTICIPE A LA MISE EN OEUVRE DU PROJET ENFANCE DE LA MJC :</b>
Construit, met en œuvre et évalue le projet d'animation enfance 6/12 ans dans le cadre de la réglementation en vigueur et conforme aux objectifs du projet associatif.
Assure la direction de l'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires).
Participe à la réalisation des bilans et des évaluations des projets, des actions.
<b>PARTICIPE A LA REALISATION D'ACTIONS ET D'ACTIVITÉS PASSERELLES AVEC LES SECTEURS JEUNESSE ET FAMILLES :</b>
Animation d'activités avec les jeunes et les familles.
Favorise l'implication des jeunes dans l'animation d'activités pour les enfants et les jeunes.
<b>PARTICIPATION ET CONTRIBUTION À L'ANIMATION GLOBALE DE L'ASSOCIATION</b>
Participe à la vie associative de la MJC au travers des actions, des animations et des événements proposés par l'association sur le territoire d'Annemasse et son agglomération à destination du tout public

### 4. ACTIVITÉS DE L'EMPLOI

<b>ACTIVITÉS PRINCIPALES</b>
<b>Animation Accueil de Loisirs 6/12 ans.</b>
Organisation et animation des temps d'accueil et de l'espace du centre de loisirs, suivi logistique
Elaboration des temps d'animation, organisation et animation de l'accueil de loisirs sur la période des mercredis et vacances scolaires
Organisation et encadrement des sorties et des mini-camps
Animation et suivi de l'équipe d'animateurs (recrutements, plannings, suivi formation...)
Rédaction de fiches projets et bilans d'activités
Animation d'activités passerelles secteurs enfance et jeunesse
<b>Animation des temps périscolaires</b>
Mise en place et participation aux ateliers périscolaires
En lien avec la coordinatrice enfance, développement des animations périscolaires en direction des enfants
<b>Animation associative</b>
Participation aux différents événements de la MJC Annemasse
Participation à certaines animations globales organisées par les collectivités sur l'agglomération

CV et lettre de motivation à l'attention du directeur  
Candidature à adresser par mail au secrétariat : [info@mjc-annemasse.fr](mailto:info@mjc-annemasse.fr)